

maison d'**e**nfants de **p**enthaz



RAPPORT 2016-2017

Nº 145



Sommaire



Billet du Président du comité, Frédéric Batori	4
Les mots du Directeur, Eric Hartmann	6
Un bâton nommé le « Repère », Mathieu Hugonnet, Educateur	9
Eloge du travail en réseau, Muriel Katz, Psychologue-psychothérapeute FSP	12
Le risque à saisir, l'opportunité de changer, Orsat Radonic, Responsable socio-éducatif et coordinateur du Matas II « Perspective » et de l'Accompagnante des Parents à domicile	16
Quelques questions sans réponses mais pas sans espoir, Marie-Christine Kissling, Accompagnante des parents à domicile	18
Matas II « Perspective », adaptation et collaboration, Tiago Ribeiro, Enseignant	20
Organigramme 2017	22
En chiffres, Ariane Cuhat, Comptable	23

Billet du Président du comité, Frédéric Batori

Vous détenez la deuxième édition du nouveau format du Rapport de la Maison d'enfants de Penthaz. Ce format est un arrêt sur image et vous livre une photographie de l'institution à la fin de l'année 2017. Comme toute photo, l'image est partielle et dépend du cadrage, de l'objectif et de la lumière de l'instant; en bref, de ce que l'on souhaite mettre en évidence. Mais si vous souhaitez élargir le point de vue, notre nouveau site internet est tout prochainement à votre disposition.

L'année qui se termine a été très active pour le comité de l'association. Nous n'avons pas travaillé à la concrétisation de ce que nous avons appelé la phase de progression. Rappelons que cette extension des prestations doit permettre, au sortir de l'école obligatoire, à une partie des jeunes de l'institution d'y rester. Le but est d'accompagner ces jeunes dans leurs premiers pas de formation professionnelle, dans un cadre éducatif différent, plus souple et plus individualisé visant l'autonomie.

Cette année, le comité a dû consacrer beaucoup d'énergie pour comprendre les exigences fédérales en matière de prise en charge et les nouveaux besoins cantonaux en termes de politique socio-éducative. Ces contraintes génèrent des tensions avec les missions actuelles de l'institution et elles déstabilisent l'équipe de professionnels. Le comité se positionne en soutien aux professionnels qui fournissent des prestations de qualité mais qui ne se reconnaissent pas entièrement dans des demandes

cantonales et fédérales difficiles à saisir en regard du profil de la maison centenaire et des compétences de l'équipe qui travaille avec des jeunes de 12 à 17 ans. Nous cherchons donc de la stabilité et de la cohérence et sommes convaincus que la Maison d'enfants de Penthaz, avec ses acteurs et ses spécificités, est taillée pour accompagner des adolescents.

Une année se termine et c'est à nouveau l'occasion de remercier chacun chaleureusement pour son engagement en faveur de l'institution et donc des jeunes qui lui sont confiés. Mes remerciements s'adressent d'abord à l'équipe de professionnels qui s'investit en faveur des jeunes qui leur sont momentanément confiés. La qualité des prestations dépend fortement de l'équipe de direction; je remercie chacun pour son rôle bienveillant à l'égard des jeunes et des professionnels. Finalement, mes remerciements s'adressent aux membres du comité pour le travail toujours constructif visant à offrir un cadre de vie et de travail en cohérence avec les missions de la mep.



Les mots du Directeur, Eric Hartmann

Comme toutes celles qui l'ont précédé l'année qui s'achève a été riche en événements de toutes sortes. Événements extérieurs, personnels ou familiaux, heureux ou malheureux, auxquels nous avons accordé la place nécessaire et qui ont résonné à l'intérieur du lieu de vie qu'est la Maison d'enfants de Penthaz. Événements intérieurs ensuite, nés de la dynamique propre aux interrelations qui font le quotidien. Nous avons fait avec la joie, les sourires, la bienveillance, la tolérance, l'enthousiasme, la passion, mais aussi avec la frustration, la colère, le ras le bol, les cris et les pleurs. Autant de sentiments, d'émotions, que nous avons accueillis, respectés, accompagnés et tentés de réinscrire avec les intéressés dans une perspective d'évolution, donnant à nos yeux tout son sens à notre action éducative.

Il y a aussi eu beaucoup de sentiments faits d'incertitudes autour des projets éducatifs futurs pour la *mep*. Tout d'abord l'exigence d'une reconnaissance par l'Office fédéral de la Justice (OFJ), qui permet au canton d'encaisser un subventionnement non négligeable de la Confédération, entraînant la remise en question du projet de construction d'une phase de progression pour les jeunes en fin de scolarité obligatoire et pour qui le prolongement du placement s'avère indispensable, assurant ainsi une certaine continuité des soins, qu'ils soient éducatifs ou thérapeutiques.

Un beau projet qui a démarré en 2012 déjà, et qui malgré la collaboration de tous les partenaires concernés, s'est heurté à la législation en vigueur concernant les constructions. Une solution a finalement abouti au début de cette année. S'en est suivi une demande du Service de Protection de la Jeunesse (SPJ) pour la création d'un groupe de petits, âgés de 4 à 12 ans, nous inscrivant ainsi dans la logique d'une Maison régionale qui accueillerait toute la palette des âges d'enfants en devoir d'aller à l'école. Une nouvelle demande entrainant la nécessité de créer des groupes différenciés, puisqu'il est difficile d'imaginer organiser la vie communautaire dans la Maison actuelle entre des petits enfants et des grands adolescents.

Des scénarios suggérés sans être aujourd'hui encore vraiment exigés, qui passeraient par une diminution du nombre de places dans le groupe actuel, entrainant à leur tour de drastiques changements d'orientations du travail éducatif et pédagogique. Des éléments qui nous ont poussé à proposer au SPJ de diminuer de quelques places le groupe des adolescents, un passage de 15 à 12 places, afin de maintenir la pédagogie, les ressources, la qualité du travail auprès de ces jeunes, développée depuis de nombreuses années à la mep.

Notre proposition permettant de continuer à occuper le bâtiment sans devoir imaginer, pour répondre aux normes de l'OFJ, des transformations architecturales difficilement réalisables, de par sa situation et son classement dans le patrimoine vaudois. Une proposition qui permet aussi de ne pas laisser la Maison sous



occupée. Nous avons dans le même temps proposé d'entrer en matière pour la création d'un groupe de 8 enfants dans la tranche d'âge de 4 à 12 ans, répondant ainsi aux besoins de la nouvelle politique socio-éducative cantonale.

Aujourd'hui nous voilà dans une réflexion qui tend à stagner, non par manque d'idées ou de créativité, mais par la nécessité de devoir répondre à des suggestions qui remettent profondément en question le concept pédagogique qui oriente notre intervention éducative. Touchant de plein fouet notre mission, notre culture, la qualité des prestations et l'organisation générale, sans parler des effets sur l'investissement de l'équipe éducative qui occupe le terrain du quotidien, entamant en cascade la collaboration avec nos partenaires avec qui nous avons créé depuis de très nombreuses années des espaces de travail, je pense à l'école, aux services sociaux et médico-thérapeutiques. J'ajoute la question du coût exorbitant des infrastructures qui seraient nécessaires à sa réalisation, pour en finalité offrir moins de dix places d'accueil supplémentaires.

Face à toutes ces questions et ces incertitudes qui s'inscrivent dans une Maison qui compte plus de 160 ans d'histoires d'accueil d'enfants en souffrance dans ce canton et qui touchent directement la mission et la culture institutionnelle, il est une interrogation légitime et pleine de bon sens qui émerge: que fait-on des particularités, celles qui sont essentielles pour s'ajuster sans cesse aux problématiques lourdes des jeunes qui sont placés, chez nous;

que fait-on des compétences et des savoirs faire existants indispensables pour accompagner des situations qui demandent de plus en plus de soins médicaux? Le but ultime est-il d'uniformiser de manière linéaire toutes les Maisons d'enfants du canton? N'est-ce pas perdre quelque part la richesse faite de nos différences?

Un exercice pratique qui rime bien sûr avec raisons financières, souvent bien avant d'être pédagogiques ou éducatives; alors que paradoxalement, le discours général prône tout le contraire: l'enfant et ses besoins avant tout.

Peut-on être à la fois spécialiste et généraliste? Une maison d'enfants peut-elle de la même manière s'occuper d'enfants de 4 à 17 ans? Si ce n'est pas le cas, un groupe idéal se constitue de combien d'enfants? Pour ce qui nous concerne, nous défendrons toujours la notion du travail avec un groupe restreint d'au moins 12 jeunes. Actuellement l'institution offre 15 places. Ce qui donne une certaine cohérence à l'idée d'accompagner et d'encourager des adolescents à faire partie d'un groupe qui signifie quelque chose pour eux, de telle sorte qu'ils finissent eux-mêmes par signifier quelque chose pour le groupe.

Qu'elle soit considérée de l'extérieure par des profanes ou analysée de l'intérieur par des spécialistes, la nébuleuse qui constitue l'action sociale comprise dans sa complexe globalité ne peut être appréhendée que par un ensemble de sciences multiples. Elle reste une discipline rebelle, pour l'heure, à toute conceptua-



lisation homogène. Cependant, si l'ensemble peut nous échapper, l'articulation de différents angles de compréhension donne une amorce des différents champs possibles. Pour ce qui nous concerne, l'accueil d'adolescents et d'adolescentes en internat nous oriente à penser notre action autant en éducation spécialisée que thérapeutique d'internat.

Il ne s'agit pas de confondre les termes, n'aller pas imaginer que les éducateurs de la *mep* rêvent de s'adonner à la psychothérapie analytique, nous avons pour cela imaginé le travail et la collaboration avec une psychologue-psychothérapeute qui exerce le psychodrame à l'interne (à lire dans ce Rapport son son éloge du travail en réseau). A l'inverse, je dirais, qu'il s'agit d'inscrire une dimension thérapeutique supplémentaire au cœur même des actes quotidiens de la vie. Il ne s'agit pas pour nous de donner des soins dans la logique médicale ce qui sous-entendrait que nous nous occupons de malades, mais de prendre soin, ce qui nous inscrit dans une perspective de changement adaptatif et d'évolution éducative.

Dans le prolongement de cette idée, tout l'art consiste à faire en sorte que les séquences quotidiennes ou les événements ne soit pas vécus comme une suite fragmentaire, donc morcelant, mais dans un continuum repérable comme un processus ayant du sens. C'est au sein de ce quotidien, si souvent dévalorisé, qu'une attitude éducative attentive peut permettre à l'enfant de reformuler des demandes. Il mobilise la capacité des intervenants à

discerner au travers des milles épisodes, apparemment sans liens qui rythment le temps qui passe, la demande réelle sous-jacente. C'est dans ces espaces de vie communautaire, au sein de la Maison d'enfants que le groupe se retrouve au service de l'individu, favorisant ainsi sa capacité d'intégrer les changements.

Bien que cela puisse paraître un peu complexe, ces concepts sont au cœur de notre action et en forment même l'axe théorique principal. Pour nous, l'éducation actuelle doit préparer des enfants pour un avenir qu'il nous est pourtant difficile de prévoir. Cette constatation à elle seule nous oblige, paradoxalement, à prendre de la distance afin d'y regarder de plus près.

Bien qu'en la matière rien ne soit jamais acquis, nous gardons l'espoir que nos propositions puissent être entendues afin de réaliser un projet global qui réponde aux attentes et aux besoins, à la fois des services placeurs ainsi qu'aux problématiques des enfants et adolescents.

Je tiens sincèrement à remercier et à souligner la grande qualité du travail accompli, autant à l'extérieur, grâce à la collaboration avec tous nos partenaires essentiels et indispensables au processus de prise en charges, qu'à l'intérieur, sous-tendu par une équipe éducative, thérapeutique, administrative et de maison, motivée, efficace, respectueuse et bienveillante. Je remercie aussi tous les membres du comité de l'Association, qui s'impliquent bénévolement et qui soutiennent activement la Direction et les collaborateurs dans leur travail.

Un bâton individuel nommé le « Repère », Mathieu Hugonnet, Educateur

Quelques semaines après son arrivée à la *mep*, commençant gentiment à trouver ses repères au sein de l'institution et à se faire une place dans le groupe des adolescents, il est temps pour Damien, 13 ans, de se mettre au travail et de commencer à organiser sa pensée autour de ses projets en fixant des objectifs qu'il va essayer de définir et de réaliser durant son passage à la *mep*.

Ceci m'amène à vous présenter un rituel pensé et mis en place par l'équipe éducative. Il s'agit pour chaque jeune de trouver un bâton qui va lui permettre de faire le lien avec ses projets, ses objectifs, ses envies, ses réussites ou simplement devenir un support qui permet de mettre en mots ses difficultés et les changements qu'il souhaite réaliser. La recherche de ce bâton se déroule avec l'éducateur référent dans les premières semaines qui suivent son arrivée dans l'institution. L'accompagnement de ce temps de quête permet de tisser les liens et de faire mutuellement connaissance. Ce bâton deviendra petit à petit significatif pour le parcours du jeune, il sera le témoin de ce que celui-ci a vécu, vit et vivra tout au long de son placement.

Revenons-en donc à notre jeune Damien...

Au retour de l'école, je l'emmène pour une ballade en forêt au bord de la Venoge, à la quête de son bâton que l'on a nommé le « Repère ». Au départ, Damien est peu enthousiaste à cette idée, mais après quelques minutes dans les bois, il commence à s'ouvrir et à parler de lui, de son histoire, de ce qui le préoccupe.



Au bord de la rivière, Damien ramasse des cailloux, les jettent de toutes ses forces en mettant des mots sur ce qu'il vit comme des injustices, des colères, ce qui lui permettra d'y voir un peu plus clair et de le faire figurer par la suite sur son bâton. Durant la marche, il trouvera son bâton enfoui sous la mousse, quelque peu éraflé et courbé, mais nul doute pour lui, c'est celui-ci qu'il adoptera et qui le suivra tout au long de son placement à la mep et peut-être même plus tard... Qui sait!

Suite à cela, il s'écoule quelques jours, un temps durant lequel il va réfléchir individuellement à ce qu'il souhaite faire figurer sur son bâton. Effectivement, nous voilà maintenant arrivé à la deuxième phase de ce travail, moment qui se passe dans l'intimité de la collaboration à deux, celle du jeune et de son référent, permettant à Damien d'y déposer sa touche personnelle.

Il pourra dessiner, graver, coller, décorer et faire apparaître à sa manière des éléments de son histoire. Il peut également inscrire un ou des objectifs sur lesquels il souhaite travailler durant son placement.

Pour en revenir à Damien, il a décidé d'y faire figurer plusieurs éléments, notamment la relation fusionnelle, mais en même temps conflictuelle avec sa mère, le pays de ses origines lointaines qui lui manque, mais encore son goût pour les jeux vidéo, qui ont pris beaucoup de place dans sa vie ces dernières années, et pour finir l'école, son objectif final étant l'obtention du certificat.

Par le biais de la décoration, nous avons pu aborder des sujets très importants. Ce bâton a permis à Damien d'en parler plus facilement, de manière moins frontale.

Après avoir partagé ces différentes étapes, il est maintenant temps pour lui de présenter à ses camarades et à l'équipe éducative son « Repère » durant l'Assemblée de Maison hebdomadaire. Peu avant cette présentation, Damien est stressé à l'idée de se dévoiler au travers de ses objectifs.

Ce moment de présentation formel et encadré permet de partager avec le groupe une partie de soi et de dire quelques mots sur ses objectifs. Nous préparons donc ensemble ce moment afin qu'il se sente plus « apaisé ».

Arrivé devant le groupe, Damien a su mettre ses propres mots pour décrire son travail et il a été très touchant en parlant de ses objectifs. Il s'est senti reconnu par les personnes présentes dans son projet individuel.

Suite à cette présentation, Damien, accompagné par son éducateur référent, est allé suspendre son « Repère » sur une branche d'arbre conservée dans une pièce de l'institution et sur laquelle sont déjà présents les bâtons de ses camarades. Par la suite, Damien et moimême utilisons régulièrement le « Repère » pour favoriser la communication sur les choses importantes à dire et à entendre.



Le «Repère» est donc devenu pour Damien un outil qui structure et symbolise son parcours, et sur lequel s'inscrivent quelques éléments de son histoire. Ce bâton qui évolue avec Damien, se garnit des changements et des nouveaux objectifs qui s'ajoutent, devenant un véritable marqueur du temps qui s'écoule.

De manière générale, ce travail a permis à Damien (et aux autres jeunes accueillis à la *mep*) de travailler sur différents aspects, notamment:

- Témoigner de son histoire, d'être reconnu et développer la confiance en soi.
- D'apprendre à écouter, négocier avec sensibilité en prenant conscience de son chemin et devenant ainsi transformateur de ses relations.
- Trouver des solutions aux difficultés rencontrées par le dialogue.
- Relier l'individu au reste du groupe, par la coopération et la solidarité que suscite l'expression de ses projets de vie.

En conclusion, je dirais que Damien était un peu dubitatif et perplexe quant à l'utilité de ce travail, mais qu'aujourd'hui il a intégré l'utilité du « Repère » qui lui permet de se rendre compte de manière visible du chemin parcouru et de ce qu'il lui faut encore travailler pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixé.



Eloge du travail en réseau, Muriel Katz, Psychologue-psychothérapeute FSP

Peut-on prendre soin des adolescents sans se mettre à l'écoute des professionnels qui gravitent autour de leur situation?

Au terme de plus de cinq ans de collaboration comme psychologue-psychothérapeute institutionnelle, je profite de faire une halte et revenir sur l'expérience de cette collaboration partagée. Loin d'être figé, le regard que je porte sur le travail d'une psychologue dans une institution socio-éducative pour adolescents difficiles s'est progressivement transformé au cours de ce mandat.

A l'heure de prendre la plume, un thème et des questions s'imposent autour du travail en réseau interdisciplinaire et interinstitutionnel. Le placement d'un jeune à la *mep* suppose en effet, par définition, l'action et l'intervention de plusieurs professionnels issus de différentes institutions qui gravitent autour du résident et de sa famille.

Le placement suppose l'action conjointe des institutions juridiques, des services de protection de l'enfance, de l'école et des institutions de formation professionnelle, des institutions socio-éducatives, des services de soins généraux et de soins pédopsychiatriques et pédopsychologiques.

Or, plusieurs modèles président à l'intervention du psychologue dans le réseau médico-psycho-social. On peut par exemple concevoir son action comme devant rester confinée en cabinet, dans une alcôve. L'intervenant peut alors se retrancher derrière

son cadre thérapeutique et le secret professionnel. Autrement dit le soin reste isolé.

A l'opposé on peut concevoir son travail comme étant d'abord et avant tout d'ordre psycho-social ou méta: le psychologue coordonne l'intervention des uns et des autres supervise les équipes, pense l'action professionnelle des uns et des autres mais il ne voit pas de patients. Autrement dit, il s'immerge dans le réseau mais sans avoir l'occasion de développer une relation personnelle avec le jeune. Ici le soin personnalisé au jeune n'est pas l'apanage du psychologue.

Enfin, dans un modèle plus métissé, le psychologue est à la fois celui qui a la responsabilité d'évaluer les situations du point de vue psychique, de dispenser des soins, d'une part. Mais il a aussi pour mission d'assurer la liaison entre l'institution socio-éducative, les services publics de soins psychiques et les confrères installés en privé en charge des suivis pédopsychiatriques ou pédopsychologiques, d'autre part. Autrement dit, le psychologue de l'institution a pour mandat d'assurer la liaison au sein du réseau soignant.

C'est ce troisième modèle qui avait été souhaité par la direction de la *mep* au moment de définir mon cahier des charges, modèle que je trouve des plus pertinents à l'heure de ce bilan. Cet observatoire privilégié permet principalement de souligner la discontinuité des soins psychiques prodigués dans la plupart des



situations, ce que j'estime préoccupant. Comment en effet favoriser la continuité psychique dans ce contexte? Les adolescents et leur famille paient souvent au prix fort cette discontinuité. Les professionnels aussi, sans compter le contribuable. D'où l'intérêt de la double mission du psychologue de l'institution: travail de liaison au cœur du réseau de soin d'une part et prise en soin dans l'espace thérapeutique que nous pouvons offrir dans le cadre du placement. Autrement dit, dans ce troisième modèle, le psychologue est le garant de la liaison dans le réseau des soignants tout en développant une relation thérapeutique privilégiée avec certains jeunes.

Mais l'équipe de la *mep* a progressivement buté sur une des limites de cette troisième forme de collaboration. En effet, dans l'échange entre psychologue et équipe socio-éducative, on a constaté qu'un temps plus important était dévolu aux jeunes bénéficiant d'un suivi thérapeutique à la *mep*. Même si la psychologue rencontre tous les jeunes au moment de leur admission à la *mep*, seule une minorité d'entre eux bénéficie d'un suivi dans l'institution. Comment dès lors mettre à contribution l'écoute et le regard spécifiques de la psychologue sur l'ensemble des situations de placement accueillies à la *mep*?

C'est ainsi qu'un quatrième modèle d'intervention a progressivement pris forme. L'écoute attentive de la parole des éducateurs au sujet des situations en général permet de porter une attention particulière aux différents mouvements relationnels qui se développent entre les différents professionnels investis dans la situation d'un jeune. L'écoute est portée sur l'action des professionnels en général et pas uniquement des soignants.

On fait l'hypothèse que s'ils sont pris en compte et interprétés, les mouvements relationnels qui ont lieu sur la scène institutionnelle et du réseau en particulier permettent de questionner et d'informer l'équipe du type de souffrance mais aussi de ressources de la famille du jeune. Autrement dit, la scène institutionnelle et le réseau interprofessionnel seraient à penser comme une nouvelle scène sur laquelle se déploie, se transfère et se répète la problématique familiale.

Que gagne-t-on par exemple à recueillir, explorer, penser, interpréter un conflit ouvert ou larvé, un malentendu, des paroles disqualifiantes ou de séduction, un mouvement de méfiance ou au contraire une trop grande proximité et unanimité au sein même du réseau d'intervenants? Que perd-on du point de vue du patient et des équipes à travailler de manière cloisonnée sans prendre le temps de se réunir pour se concerter sur telle ou telle décision? Quels sont les répercussions d'une rencontre en réseau sur le patient et sa famille?

Ce quatrième modèle suppose de penser la collaboration en réseau interdisciplinaire, d'interroger le comment travailler ensemble,



sans multiplier ou additionner les intervenants. Autrement dit, on tente de penser l'intervention dans son ensemble plutôt que d'agir de manière non concertée, non coordonnée, ce qui expose au risque de morcellement et de fragmentation. L'enjeu en est la cohérence d'ensemble de l'action professionnelle et ce souci traduit une volonté d'aborder la souffrance et les ressources de l'adolescent et de sa famille dans leur complexité.

Reste à se demander quels sont les dispositifs cliniques qui permettent de concrétiser ce modèle. Comment coordonner concrètement ces différentes interventions et qui est en charge de cette coordination, autrement dit qui pilote le travail en réseau? Comment penser l'intervention conjointe de professionnels qui sont souvent non seulement nombreux mais aussi de formation différenciée? Quelle est la place de la psychologue dans ce réseau d'intervenants? Quels sont les références théorico-cliniques à mobiliser pour travailler conjointement en ce sens?

Si je devais donner une priorité au travail des équipes en place, je dirais aujourd'hui « Cap sur les rencontres en réseau professionnel! ». Je me demande même s'il n'y aurait pas lieu de fixer à l'admission du jeune trois rencontres de réseau sur l'année qui soient comme des jalons pour le travail collectif.

Reste que dans les faits, nous sommes constamment confrontés à un obstacle important: réunir concrètement un réseau profes-

sionnel décisionnel en présence des différents intervenants relève plus souvent d'une chimère que d'une réalité. Or, pour que cela puisse se concrétiser aussi souvent que nécessaire, il faudrait faire de la cohérence globale de la prise en charge du jeune et de sa famille une priorité. La coopération professionnelle, la concertation, le débat, la volonté de surmonter ensemble les difficultés et les différends suscités par l'un ou l'autre placement prendrait alors le dessus sur l'intervention locale, individuelle, cloisonnée de chacun.

Certes il y a la question des agendas déjà très chargés des uns et des autres, la difficulté de dégager un espace/temps commun, mais n'est-ce pas là aussi un argument défensif qu'on brandit pour éviter de se confronter à la complexité des prises en charge? L'enjeu paraît pourtant décisif: mettre régulièrement en commun les questions que nous sommes amenés, chacun de sa place, à nous poser permettrait de prendre des décisions éclairées par une compréhension globale de la situation. On se donnerait ainsi l'occasion d'insuffler progressivement de la cohérence dans la prise en charge de situations non seulement complexes, mais souvent chaotiques.

Contourner l'étape d'une rencontre de réseau, n'est-ce pas manquer une occasion précieuse de se donner des lignes d'intervention communes, par-delà les différends que nous rencontrons au quotidien d'un accompagnement? N'est-ce pas se priver d'entendre - à travers la voix de chaque intervenant - une partie de

la réalité du jeune, de son vécu comme de sa souffrance à la fois sociale, cognitive, affective et psychique? N'est pas renoncer à tisser autour du jeune des cadres cohérents de compréhension mutuelle et d'intervention concertée qui soient source de transformation comme de croissance psychique et sociale?

Les grands perdants de nos résistances à nous réunir régulièrement en réseau sont les usagers de nos institutions de service public, sans compter le contribuable. A la situation déjà souvent si fragile et délétère des jeunes que nous accompagnons et de leurs familles, nous ajoutons alors une ombre qu'il nous serait pourtant loisible de transformer en source de lumière: celle qu'apporte la profondeur de l'éthique et du sens de l'intervention concertée. Alors... qu'attendons-nous...?



Le risque à saisir, l'opportunité de changer, Orsat Radonic, Responsable socio-éducatif et coordinateur du Matas II « Perspective » et de l'Accompagnante des Parents à domicile

Comment s'immiscer dans une trajectoire de vie qui ne nous regarde pas? Pourquoi s'introduire dans la scolarité d'un enfant? Pourquoi tenter d'ouvrir la porte d'une famille qui n'est pas très sure de vouloir nous laisser entrer? Ce sont bien des questions que nous nous posons souvent et des risques que nous sommes prêts à faire exister. Mais à quel prix? Car ce sont bien ces alternances à la quiétude d'une homéostasie familiale ou d'un parcours scolaire standard, qui nous encouragent à penser qu'il faudrait à la fois assumer la mise à l'écart de la normalité et en même temps avoir la volonté de gommer ce même écart, Il y a de quoi avoir le vertige.

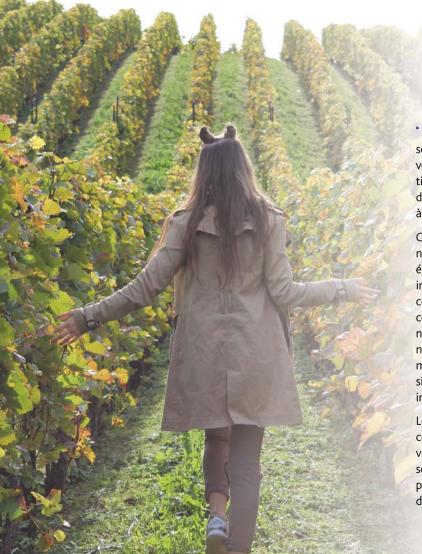
Au Matas II « Perspective », qui est une structure de mise à l'écart temporaire et partielle des élèves en difficulté dans leur scolarité, la peur de sortir du cursus normal n'est pas sans poser la question du risque. Celui du retard scolaire, de la stigmatisation de l'élève, éventuellement de sa famille et de l'enseignant. Pourtant les résultats sont plutôt rassurants, les élèves ne sont pas simplement éjectés, les enseignants osent tenter la différence, les familles collaborent et les élèves ne sont pas chahutés par leurs camarades parce qu'ils sont moins présents dans la classe.

Une alternative qui n'est pas seulement au service de la différence, mais qui permet également aux jeunes de poursuivre leur

scolarité dans une structure porteuse d'espoir de changement. C'est notre défi quotidien au Matas quand nous proposons des activités différentes de celle de l'école, quand nous organisons autrement le cadre de la classe, quand nous bouleversons le type de présence scolaire. Car les élèves, sur le temps scolaire justement, sont accueillis par un enseignant et un éducateur qui collaborent dans une même intensité d'importance, en restant dans leurs propres champs d'interventions.

Dans le travail de l'éducatrice accompagnante des parents à domicile, il y a la volonté d'aider malgré la difficulté, malgré sa présence probablement intrusive et assurément complexe. Il y a le risque d'être incompris aussi. Etre juste au service d'une famille, d'un parent qui rencontre des difficultés qu'il ne voit pas et qui s'en moque parfois. Etre à l'écoute d'une autre ou d'un autre qui accepte le jeu relationnel est parfois aidant. Il nous faut croire à la complexité du lien au-delà de l'aide, car cette intervention n'est pas seulement un acte auto-gratifiant où un geste professionnel aidant et soutenant, c'est aussi une volonté de rappeler les règles et les lois qui régissent la société et qui dictent les responsabilités parentales.

Arriver à y voir plus clair dans le chaos administratif, trouver les moyens d'associer des personnes avec leurs réseaux primaires et





secondaires. Je me dis que malgré toute cette complexité, l'intervention ne peut être pensée uniquement par les moyens sophistiqués adaptés à la mission. Il faut aussi profiter de l'opportunité des parents qui sont prêts à accueillir l'accompagnante des parents à domicile pour travailler ensemble sur les difficultés rencontrées.

C'est sur le fait de vouloir prendre le risque de la rencontre que nous nous retrouvons, professionnels et parents dans une certaine égalité. C'est à l'écoute de ces échos que l'éducatrice perçoit, interprète, agit, partage avec moi, avec ses collègues, pour mieux comprendre et intervenir de la manière la plus appropriée. Tous ces chemins de traverses sont les nôtres et les leurs. Ensemble nous croisons et nous décroisons les questions sur l'efficacité de nos interventions, en restant centrés sur leurs envies de changement. Celles qui sont formulées et celles qui ne le sont pas. Même si ce sont les parents qui ont pris le risque pour un tout petit instant de se dévoiler.

Le travail respectivement de leurs enfants au Matas ainsi que celui des parents avec l'éducatrice qui les accompagne, sont souvent la source d'espoir. En sachant qu'il y toujours le risque qu'ils soient déçus. Ces professionnels de la création de différences sont parfois mal aimés mais ils restent de véritables façonneurs des décors du changement.

Quelques questions sans réponses mais pas sans espoir, Marie-Christine Kissling, Accompagnante des parents à domicile

Quand je rencontre un parent pour la première fois, son histoire de parent occupe l'entier de son discours. Sa propre histoire s'y superpose. Les projets d'avenir sont parfois absents de sa parole, et ses espoirs fragiles. Comment transformer de fragiles espoirs (ou pas d'espoir) en projets? Faut-il éliminer des projets sans rapport direct apparent avec le bien-être de l'enfant? Ou faut-il espérer qu'un projet en amène un autre, qu'une amélioration quelle qu'elle soit aura des effets positifs?

Comment faire évoluer le « je suis persuadé d'agir pour son bien mais il me manque tellement? » vers la priorité du bien de l'enfant plutôt que la priorité du manque? Et comment concilier ma vision de ce parent avec celle de mes collègues qui côtoient leurs enfants?

Il y a une dimension historique dans le travail avec les parents, qui ont une longue trajectoire et sont les dépositaires d'une éducation, d'une histoire, d'une culture et issu d'un milieu social. Il est difficile de modifier cette trajectoire, mais c'est possible. Par contre les éducateurs des enfants connaissent les parents surtout à travers les dires et la situation de leurs enfants, et malheureusement la situation des enfants met plus en valeur les carences que les ressources de leurs parents.

Les éducateurs des enfants mettent la priorité sur les enfants, je mets la priorité sur leurs parents, et la culture de l'échange et de l'écoute pratiquée à la *mep* permet de superposer les différentes visions des familles. Les professionnels font la part des choses, sachant que l'amélioration de la situation d'un enfant va jusqu'à un certain point de pair avec celle de sa famille, et cette collaboration permet de construire des projets cohérents avec le bienêtre des enfants et de leurs parents.

La notion du deuil était « à la mode » il y a quelques décennies, mais il n'empêche qu'elle tient son rôle lors du placement d'un enfant. J'imagine mal si c'est le cas pour les enfants mais je perçois plus ou moins nettement le deuil chez leurs parents. Le deuil est une douleur qu'il vaut mieux ne pas sous-estimer si on veut la faire évoluer positivement.

Le deuil du succès « j'ai raté l'éducation que je voulais donner à mon enfant ».

Le deuil lié à l'exclusion ou même l'auto exclusion tant le placement est une notion taboue.

Le deuil de la « famille normale » qu'on voulait construire.

Le deuil de l'estime de soi: on peut entendre « les professionnels vont faire mieux que vous » dans une décision de placement.

L'intérêt de cette notion de deuil est que le sentiment de deuil n'est pas figé et susceptible de s'apaiser. On peut croire aux



étapes ou non, mais le temps fait évoluer ce sentiment, ainsi que le vécu et l'accompagnement. A ce sujet, le groupe « Parents » proposé par l'institution, dont la moyenne de fréquentation — il me semble — se stabilise gentiment avec les années, apporte aux participants un soutien, entre autres en rompant la solitude. Et comme aucune solution n'est valable pour tous, le soutien individuel en est un autre.

Certains prennent tout, d'autres l'une ou l'autre solution et au bout du compte la majorité des parents trouvent un soutien par l'intermédiaire de la *mep*.

Enfin il y a beaucoup de mères chefs de famille qui justement n'imaginent pas tenir un rôle de chef, puisque nous vivons dans un monde où les hommes ont le pouvoir, particulièrement dans les cultures « latino-américaines » dont elles sont issues. La plupart d'entre elles ont vécu la violence et le harcèlement, ainsi que leurs enfants. Ces mères sont particulièrement démunies avec des adolescents mâles qui prennent le pouvoir à la maison, amalgamant la masculinité et l'autorité.

Ils grandissent ainsi sans cadre, et les mères sont totalement démunies pour prendre ce rôle de chef de famille. Elles ont plutôt un rôle de victimes. Elles sont conscientes que le modèle d'homme qu'elles ont offert à leurs fils est négatif, mais il leur est difficile de passer du modèle de femme victime à celui de

femme exerçant ses droits, ce qui referme le cercle. Une partie de la solution passe par la promotion de l'égalité des droits hommes/ femmes, ce qui ne fait pas partie des pouvoirs des éducateurs. En conséquence, il ne nous reste qu'à utiliser les points d'appui liés à l'histoire personnelle des mères et à notre relation avec elles, tout en rappelant systématiquement aux femmes leurs droits ici et maintenant, et en les soutenant dans ce type de démarches.



Matas II « Perspective », adaptation et collaboration, Tiago Ribeiro, Enseignant

Souplesse et adaptation: voici deux mots qui s'appliquent parfaitement à la mission dévolue aux structures MATAS. Il en va de même pour le MATAS II « Perspective ». Plus que deux simples mots, on peut même parler de valeurs qui doivent animer ces structures et leurs collaborateurs. Nous sommes sans cesse amenés à nous adapter aux diverses situations auxquelles nous sommes confrontés. Aux situations d'élèves avant tout, bien sûr, qu'il s'agit d'accompagner au mieux vers une réintégration sereine au sein de l'école. Tout projet est ainsi personnalisé pour répondre au mieux aux attentes scolaires, familiales et surtout aux besoins des jeunes en risque de rupture.

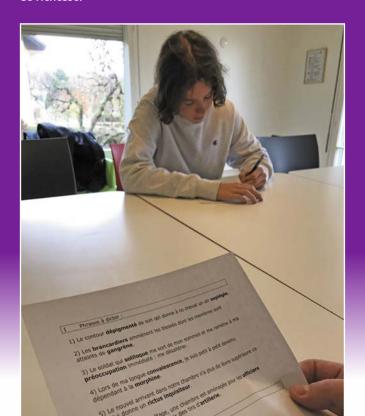
Mais cette faculté d'adaptation s'applique aussi dans la collaboration à l'interne même des MATAS, ne serait-ce que parce que nous sommes amenés à faire coexister deux professions — enseignant et éducateur — qui correspondent à des philosophies de travail simultanément proches et distantes avec ce qu'elles véhiculent de concepts et de représentations. Plus qu'une coexistence, il s'agit d'une interaction qu'il nous faut faire fructifier. Au MATAS II « Perspective », nous avons la chance de nous appuyer sur une collaboration à trois, puisque l'équipe est composée d'un éducateur et de deux enseignants. Ce sont, il faut le rappeler, les impératifs de formation de l'un des enseignants qui l'ont amené à effectuer durant deux ans sa formation pédagogique et à réduire ainsi son pourcentage de travail pour mener à bien ce projet. Un

deuxième enseignant – moi-même - a alors été engagé pour remplacer les heures dévolues à la formation HEP de son collègue.

Cette nouvelle donne a demandé un temps d'adaptation salutaire pour que le MATAS et son équipe accomplissent au mieux leur mission. Il a par exemple fallu répartir les tâches permettant le bon fonctionnement administratif et structurel de notre lieu de travail. Il a fallu trouver de nouvelles plateformes d'échanges pour poursuivre au mieux la collaboration. Toutefois, ce qui aurait pu être un écueil est rapidement devenu une richesse. Ainsi, trois professionnels réfléchissent de concert pour répondre au mieux aux demandes des établissements scolaires. En outre, le MATAS a gagné en visibilité, les deux enseignants voyant leur activité répartie entre le MATAS à Penthaz et l'Etablissement primaire et secondaire de Cossonay. Nous sommes donc directement à même de répondre aux interrogations et aux demandes des enseignants, comme l'atteste d'ailleurs la présence de nombreux élèves de cet établissement dans notre structure. Les situations problématiques sont ainsi identifiées et prises en charge plus rapidement et le MATAS n'est plus un simple acronyme abstrait, mais il s'incarne concrètement par la présence quotidienne de deux collaborateurs au sein de l'établissement scolaire de Cossonay.

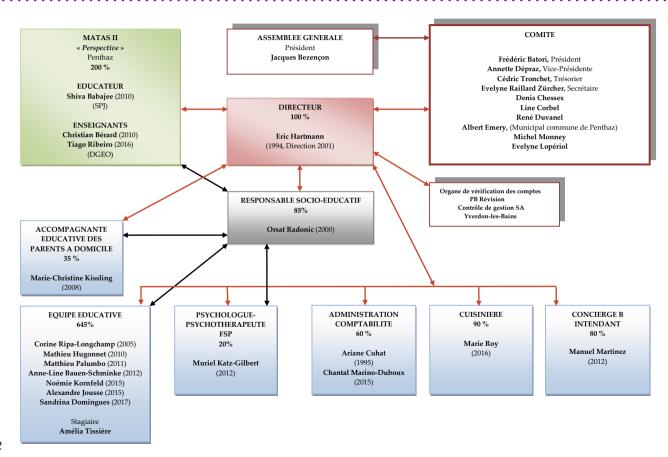
Tous ces éléments font que ce fonctionnement à trois professionnels a été reconduit cette année, bien que la formation de mon collègue ait été achevée. Les directions (de la *mep*, structure

SPJ, et de l'EPS de Cossonay, structure DGEO) ne s'y sont pas trompées et ont perçu la richesse de cette collaboration, souhaitant qu'elle se poursuive à l'avenir. On voit donc, une fois de plus, à quel point la souplesse et l'adaptation ont permis de faire d'une situation qui aurait pu être délicate, une source de richesse.





Organigramme 2017 Vue d'ensemble mep et MATAS II « Perspective » (Penthaz)







compte d'exploitation au 31 décembre 2016

MAISON D'ENFANTS CHF. CHF.						
PRODUTS SALAIRES TF FALS DU PERSONNEL Salaires et charges sociales 1 186 567 1 187 757 Contrib.des parents et/ou répondants 71 080 64 182 Autres frais du personnel 18 108 20 408 Produit exceptionnels 4 746 4 000 64 182 Autres frais du personnel 6 82 3 368 19 765 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION 8 25 8 825 Alimentation 49 946 49 634 Entretien 5 681 6 099 Entretien immeubles et installations 37 042 33 935 Interfets bancaires et hypothécaires 6 814 6 851 Amortissement de l'immeuble 5 736 3 900 Energies 20 698 20 490 Ecole et formation, loisirs et camps 72 68 06 Errais d'administration 17 138 17 75 15 Autres charges d'exploitation 13 1868 46 822 Résultat mep 1 351 345 1 367 834 **TOTAL	MAICON DIENEANTS					
SALABES ET FRAIS DU PERSONNEL 1 186 567 1 187 757 180 0 64 182		CHF.	CHF.		CHF.	CHF.
Salaires et charges sociales				PRODUITS		
Autre frais du personnel 18 108						
Honoraires pour prestations de tiers 23 368 19 765 Repas du personnel Autres contributions ou subventions 3 700 3 815 Besoins médicaux 528 825 Alimentation 49 946 49 634 Entretien 5 681 6 099 Entretien immeubles et installations 5 736 3 900 Entretien immeubles et installations 17 138 17 515 Aures charges d'exploitation 17 138 17 515 Aures charges d'exploitation 17 138 17 515 Aures charges d'exploitation 18 1 81 703 1 440 807 ATAL 1 431 703						
Autres Contributions ou subventions Autres contributions ou subventions 3 700 3 815						
Sesoin médicaux Sesoin méd		23 368	19 765			
Almentation				Autres contributions ou subventions	3 700	3 815
Entretien						
Entretien immeubles et installations 17 042 33 935 Intérêts bancaires et hypothécaires 6 814 6 851 Amortissement de l'immeuble 5 736 3 900 Energies 20 698 20 490 Ecole et formation, loisirs et camps 28 207 26 806 Frais d'administration 17 138 17 515 Autres charges d'exploitation 31 868 46 822 Résultat mep 1 351 345 1 367 834 Autres charges d'exploitation 1 431 703 1 40 807 TOTAL 1 431 703 40 807 TOTAL 1 431 703 40 807 TO						
Intérêts bancaires et hypothécaires 6 814 6 851 8 814 6 851 8 815						
Amortissement de l'immeuble 5 736 3 900 Energies 20 698 20 490 Energies 20 698 20 7 26 806 Frais d'administration 17 138 17 515 Autres charges d'exploitation 17 138 17 515 Autres charges d'exploitation 18 868 46 822 Résultat mep 1 351 345 1 347 834 807 834 807 807AL 1 431 703 1 440 807 807AL 1 431 703 1						
Energies 20 698 207 26 806 20 490 2016 2017 17 138 17 515 2016 2016 2015 2016 2016 2015 2015 2016 2015 2015 2016 2016 2016 2016 2016 2016 2016 2016 2015 2016						
Ecole et formation, loisirs et camps 78 207 26 806 Frais d'administration 17 138 17 515 17 515 184 188	Amortissement de l'immeuble					
Frais d'administration 17 138 17 515 Autres charges d'exploitation 31 868 46 822 Résultat mep 1 351 345 1 367 834 707AL 1 431 703 1 440 807 707AL 1						
Autres charges d'exploitation 31 868 46 822 Résultat mep 1 351 345 1 367 834 707AL 1 431 703 1 440 807 2016 2015 CHF. CHF. CHF. CHF. CHF. CHF. CHF. CHF.						
TOTAL	Frais d'administration	17 138				
MATAS II "PERSPECTIVE"	Autres charges d'exploitation	31 868	46 822	Résultat <i>mep</i>	1 351 345	1 367 834
MATAS II "PERSPECTIVE" CHF. CHF	TOTAL	1 431 703	1 440 807	TOTAL	1 431 703	1 440 807
MATAS II "PERSPECTIVE" CHF. CHF		2010	2015		2012	2015
PRODUITS	MATAC II "DEDCDECTIVE"					
SALAIRES ET FRAIS DU PERSONNEL Salaires et charges sociales 193 243 142 020 957 4 145 020 957 145 040 145 040 145 145 040 145		CHr.	спг.	DD ODLUTO	CHF.	СПГ.
Salaires et charges sociales 193 243 142 020 Autres contributions ou subventions 27 760 3 875 AUTRES Grais du personnel 969 957 958 588 588 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION 888 588 588 405 888 588				PKODUITS		
Autres frais du personnel 969 957 Honoraires pour prestations de tiers 588 588 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION Besoins médicaux 0 33 Alimentation 2 520 3 405 Entretien 378 665 Entretien immeubles et installations 9 026 9 725 Intérêts bancaires et hypothécaires 12 796 13 040 Amortissement de l'immeuble 38 491 13 500 Energies 1431 2 775 Ecole et formation, loisirs et camps 5 234 5 294 Frais d'administration 1 069 1 888 Autres charges d'exploitation 5 641 4 375 Résultat Perpestive 243 628 194 390		102 242	1.42 020	A . A	27.700	2 075
Honoraires pour prestations de tiers AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION Besoins médicaux 0 33 Alimentation 2 520 3 405 Entretien 378 665 Entretien immeubles et installations 9 026 9 725 Intérêts bancaires et hypothécaires 12 796 13 040 Amortissement de l'immeuble 38 491 13 500 Energies 1 431 2 775 Ecole et formation, loisirs et camps 5 234 5 294 Frais d'administration 1 069 1 888 Autres charges d'exploitation 5 641 4 375 Résultat Perpestive 243 628 194 390				Autres contributions ou subventions	27 760	3 8/5
AUTRES CHARGÉS D'EXPLOITATION Besoins médicaux 0 33 Alimentation 2 520 3 405 Entretien 378 665 Entretien immeubles et installations 9 026 9 725 Intérêts bancaires et hypothécaires 12 796 13 040 Amortissement de l'immeuble 38 491 13 500 Energies 1 431 2 775 Ecole et formation, loisirs et camps 5 234 5 294 Frais d'administration 1 069 1 888 Autres charges d'exploitation 5 641 4 375 Résultat Perpestive 243 628 194 390						
Besoins médicaux Alimentation 2 520 3 405 Entretien 378 665 Entretien immeubles et installations 9 026 9 725 Intérêts bancaires et hypothécaires 12 796 13 040 Amortissement de l'immeuble 38 491 13 500 Energies 1 431 2 775 Ecole et formation, loisirs et camps 5 234 5 294 Frais d'administration 1 069 1 888 Autres charges d'exploitation 5 641 4 375 Résultat Perpestive 243 628 194 390		588	588			
Alimentation 2 520 3 405 Entretien 378 665 Entretien mmeubles et installations 9 026 9 725 Intérêts bancaires et hypothécaires 12 796 13 040 Amortissement de l'immeuble 38 491 13 500 Energies 1 431 2 775 Ecole et formation, loisirs et camps 5 234 5 294 Frais d'administration 1 069 1 888 Autres charges d'exploitation 5 641 4 375 Résultat Perpestive 243 628 194 390		_	0.0			
Entretien 378 665 Entretien immeubles et installations 9 026 9 725 Intérêts bancaires et hypothécaires 12 796 13 040 Amortissement de l'immeuble 38 491 13 500 Energies 1 431 2 775 Ecole et formation, loisirs et camps 5 234 5 294 Frais d'administration 1 069 1 888 Autres charges d'exploitation 5 641 4 375 Résultat Perpestive 243 628 194 390						
Entretien immeubles et installations 9 026 9 725 Intérêts bancaires et hypothécaires 12 796 13 040 Amortissement de l'immeuble 38 491 13 500 Energies 1 431 2 775 Ecole et formation, loisirs et camps 5 234 5 294 Frais d'administration 1 069 1 888 Autres charges d'exploitation 5 641 4 375 Résultat Perpestive 243 628 194 390						
Intérêts bancaires et hypothécaires 12 796 13 040 Amortissement de l'immeuble 38 491 13 500 Energies 1 431 2 775 Ecole et formation, loisirs et camps 5 234 5 294 Frais d'administration 1 069 1 888 Autres charges d'exploitation 5 641 4 375 Résultat Perpestive 243 628 194 390						
Amortissement de l'immeuble 38 491 13 500 Energies 1 431 2 775 Ecole et formation, loisirs et camps 5 234 5 294 Frais d'administration 1 069 1 888 Autres charges d'exploitation 5 641 4 375 Résultat Perpestive 243 628 194 390						
Energies 1 431 2 775 Ecole et formation, loisirs et camps 5 234 5 294 Frais d'administration 1 069 1 888 Autres charges d'exploitation 5 641 4 375 Résultat Perpestive 243 628 194 390						
Ecole et formation, loisirs et camps 5 234 5 294 Frais d'administration 1 069 1 888 Autres charges d'exploitation 5 641 4 375 Résultat Perpestive 243 628 194 390						
Frais d'administration 1 069 1 888 Autres charges d'exploitation 5 641 4 375 Résultat Perpestive 243 628 194 390						
Autres charges d'exploitation 5 641 4 375 Résultat <i>Perpestive</i> 243 628 194 390						
TOTAL 271 387 198 265 TOTAL 271 387 198 265	Autres charges d'exploitation	5 641	4 375	Résultat <i>Perpestive</i>	243 628	194 390
	TOTAL	271 387	198 265	TOTAL	271 387	198 265

résumé compte de résultat 2016

	20	16	20	15
		CHF.		CHF.
Résultat Maison d'Enfants	-1 351	345.32 -	1 367	833.71
Avances SPJ / mep	1 393	352.07	1 374	119.30
Avances Tribunal des mineurs / mep	29	243.75	92	466.90
Résultat Matas II "Perspective"		627.50		390.30
Avances SPJ / Matas II "Perspective"	250	498.66	203	280.00
TOTAL EXCEDENT DE PRODUITS DE L'EXERCICE	78	121.66	107	642.19

compte hors-exploitation au 31 décembre 2016

	2016 CHF.	2015 CHF.		2016 CHF.	2015 CHF.
CHARGES			PRODUITS		
Charges diverses Bus et matériel éduc, utilis. don Loterie Romand Salle de gym, utilis. don Commune Penthaz Utilisation dons	4 054 e 4 000 2 790	7 761 60 000 4 000	Dons Don Loterie Romande Don Commune Penthaz	2 790 0 4 000	1 726 60 000 4 000
Frais et pertes sur titres	310	275	Titres, revenus et plus-value Intérêts bancaires Cotisations	14 081 279 300	32 913 328 340
Résultat hors exploitation TOTAL	10296 21 450	27271 99 307	TOTAL	21 450	99 307



bilan au 31 décembre 2016

	2016 CHF.	2015 CI	HF.		2016	CHF.	2015 CHF.
ACTIFS				PASSIFS			
ACTIFS CIRCULANTS				CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME			
TRESORERIE				DETTE RESULTANT DES PRESTATIONS D	E SERVIC	ES	
Caisse	5 684	1 6	325	Créanciers	8	951	835
Poste	44 357	45 0	31	Comptes individuels pens. SPJ	10	857	0
Banques	337 206	239 3	324				
CREANCES RESULTANT DE PRESTATION	NS DE SERVICES			PASSIFS DE REGULARISATION			
Débiteurs SPJ	14 014	8 2	291	Passifs transitoires	36	324	15 923
Comptes indiv.pensionnaires SPJ	0	1 0	16	Excédent 2014		0	24 645
STOCKS				Excédent 2015	107	642	107 642
Stocks	3 500	9 0	000	Excédent 2016	78	122	0
ACTIFS DE REGULARISATION				Régularisation des aides individuelles	7	696	39 740
Actifs transitoires	9 980	12 1	14				
ACTIFS IMMOBILISES				CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				DETTE A LONG TERME PORTANT INTERE	T		
Titres	318 030	316 2	211	Hyp.1er rang, rue du Four 8	499	800	505 200
IMMOBILISATIONS CORPORELLES MEUBI	LES			Hyp.1er rang, rte de Lausanne 7	608	000	620 000
Mobilier et agencement	1		1				
Machines et outillage	1		1	FONDS PROPRES			
Matériel informatique	1		1	Capital de la fondation	55	1 048	540 752
Véhicules	1		1	Réserves projets	184	627	184 627
IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMEUBLES				Régularisation de l'exc. de produits	4	160	1 931
Immeuble Rue du Four 8	480 452	487 6	886				
Immeuble Rte de Lausanne 7	884 000	920 9	991				
Total des actifs	2 097 227	2 041 2	295	Total des passifs	2 097	227	2 041 295





Journées d'intégration, rentrée 2017











maison d'enfants de penthaz - Rue du Four 8 - 1303 Penthaz
 Tél. 021 862 72 29 - Fax 021 862 72 31 - e-mail: direction.mep@bluewin.ch
 ccp: 10-854-7 - IBAN n° CH03 0900 0000 1000 0854 7
 Un grand MERCI pour votre soutien!